

Le DIRECTEUR de l'ENSMM

Décision du 15 décembre 2022 fixant la composition de la commission consultative paritaire

- Vu le code de l'éducation, et notamment son article L 953-6 ;
- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat et notamment son article 1-2 ;
- Vu le décret n°2018-285 du 18 avril 2018 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et des microtechniques ;
- Vu l'arrêté 7 décembre 2018 du directeur de l'ENSMM portant création de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels de l'ENSMM ;
- Vu les statuts de l'ENSMM ;
- Vu le règlement intérieur de l'ENSMM ;
- Vu les procès-verbaux de résultats relatifs aux élections professionnelles du 8 décembre 2022 ;

DECIDE

Article 1^{er} Représentants de l'administration

La commission paritaire d'établissement comprend deux représentants de droit de l'administration :

- Le directeur de SUPMICROTECH-ENSMM, qui préside le comité ;
- Le responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines, à savoir le directeur général des services

Par ailleurs, sont nommés en qualité de représentants de l'établissement :

Nom	Enseignants/ agents de catégorie A	Suppléants/Titulaires
Marine HOSPITAL	Agent de catégorie A	Suppléant
Violaine GUICHERET-RETEL	Enseignant-chercheur	Suppléant

Article 2 Représentants du personnel

Sont élus en qualité de représentants du personnel :

Catégorie	Titulaires	Suppléants	Organisation syndicale
A	Karim HAOUCHINE	Emilie MOUGEOT	SNPTES-UNSA ITRF BIO
A	Tristan TELLA	Jonathan GILLOT	SNPTES-UNSA ITRF BIO

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision ainsi que de sa publication sur les sites internet et intranet de l'ENSMM, son affichage dans les locaux et de sa transmission à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, rectrice de l'académie de Besançon, chancelière des universités.

A Besançon, le 15 décembre 2022

Le Directeur de SUPMICROTECH-ENSMM

Pascal VAIRAC

